

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2019

---

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE - (N° 1813)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC187

présenté par  
M. Bois, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

Après le mot :

« président »,

insérer les mots :

« du Centre national de la musique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.